

INFORMATIONS DE NCPA POUR LES COMMUNES

(site internet, bulletin municipal, panneau lumineux ...)

SUBVENTIONS POUR LA MISE AUX NORMES DE L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

L'Agence de l'Eau subventionne la réhabilitation des installations non-conformes d'assainissement non-collectif pour une résidence principale ou secondaire. Sont aussi concernées les habitations sans aucune installation d'assainissement.

Les démarches sont à faire auprès du service Assainissement de la Communauté de communes.

Tél : 02 31 28 39 97 assainissement@ncpa.fr

CARTE SPORT ET CULTURE

La Communauté de communes renouvelle l'opération « Carte Sport et Culture » en apportant une aide financière aux 3-17 ans pour l'inscription dans une activité sportive ou culturelle portée par une association conventionnée par la Communauté de communes. Calculée selon le quotient familial, l'aide peut aller jusqu'à 190 € par enfant pour l'année 2019-2020.

Carte délivrée du 7 septembre au 18 octobre 2019. Voir modalités sur le site internet www.ncpa.fr

Renseignements : Accueil NCPA, 128 Grande Rue à Dozulé, T. 02 61 53 56 24

TRAVAILLER DANS UN ESPACE PARTAGÉ À L'@NCRIER

Depuis le mois de mai 2019, pour s'adapter aux nouvelles manières de travailler, la Communauté de communes a ouvert un espace de coworking au 70 Grande Rue à Dozulé appelé l'@ncrier. Ce nouveau lieu s'adresse aux créateurs d'entreprise, micro-entrepreneurs, télé-travailleurs mais aussi aux artisans ou chefs d'entreprise en déplacement. Des bureaux individuels ou partagés sont à louer à l'heure, la demi-journée, la journée ou plus. L'@ncrier dispose d'une salle de vidéoconférence.

Réservations en ligne sur le site www.ncpa.fr, rubrique Développement économique.

SE FORMER À L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

L'Espace Public Numérique intercommunal propose un accompagnement pour s'initier ou se perfectionner sur les outils numériques : ordinateur, tablette, smartphone, vidéo, appareil photo numérique ... Le public est accueilli sur trois sites : Gonneville-en-Auge, Dozulé et Houlgate, en journée ou en soirée. Des ateliers, des stages et des accès libres sont organisés toute l'année.

Ces animations autour du numérique sont complétées par des stages Théâtre et expression.

Programme sur www.epn.ncpa.fr Renseignements par tel au 02 31 24 25 93

STAGES D'ÉTÉ À L'ÉCOLE DE VOILE

Du 8 juillet au 30 août, l'École de voile intercommunale propose toutes les semaines des stages pour enfants et adultes, en initiation ou perfectionnement, ainsi que la location de kayaks, paddles, catamarans.

L'école de voile, installée sur le port de Dives-sur-Mer propose aussi des activités dans son annexe ouverte l'été 7 jours/7 sur la plage de Houlgate, près du casino.

Tél : 02 31 91 43 14 polenautique@ncpa.fr

CENTRES DE LOISIRS POUR LES ENFANTS

Trois centres de loisirs sont gérés par la Communauté de communes pour accueillir les 3-12 ans, à Merville-Franceville, Dozulé et Amfreville. Ils fonctionnent les mercredis et pendant les vacances scolaires, de 8h à 18h30. Outre les nombreuses activités, des mini-camps sont organisés l'été.

T. 02 31 57 26 67 (Merville et Amfreville), T. 07 85 58 58 42 (Dozulé).

PORTES OUVERTES À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Le mercredi 3 juillet, lors des portes-ouvertes de l'École de musique intercommunale, vos enfants pourront s'essayer à 17 instruments de musique en présence des professeurs.

Horaires : 10h-12h / 15h-19h.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2019-2020 se feront du 2 au 6 septembre, de 16h à 19h à l'École de musique intercommunale, avenue de la Divette à Cabourg (ancien collège)

Tel : 02 31 91 12 40 ecoledemusique@ncpa.fr